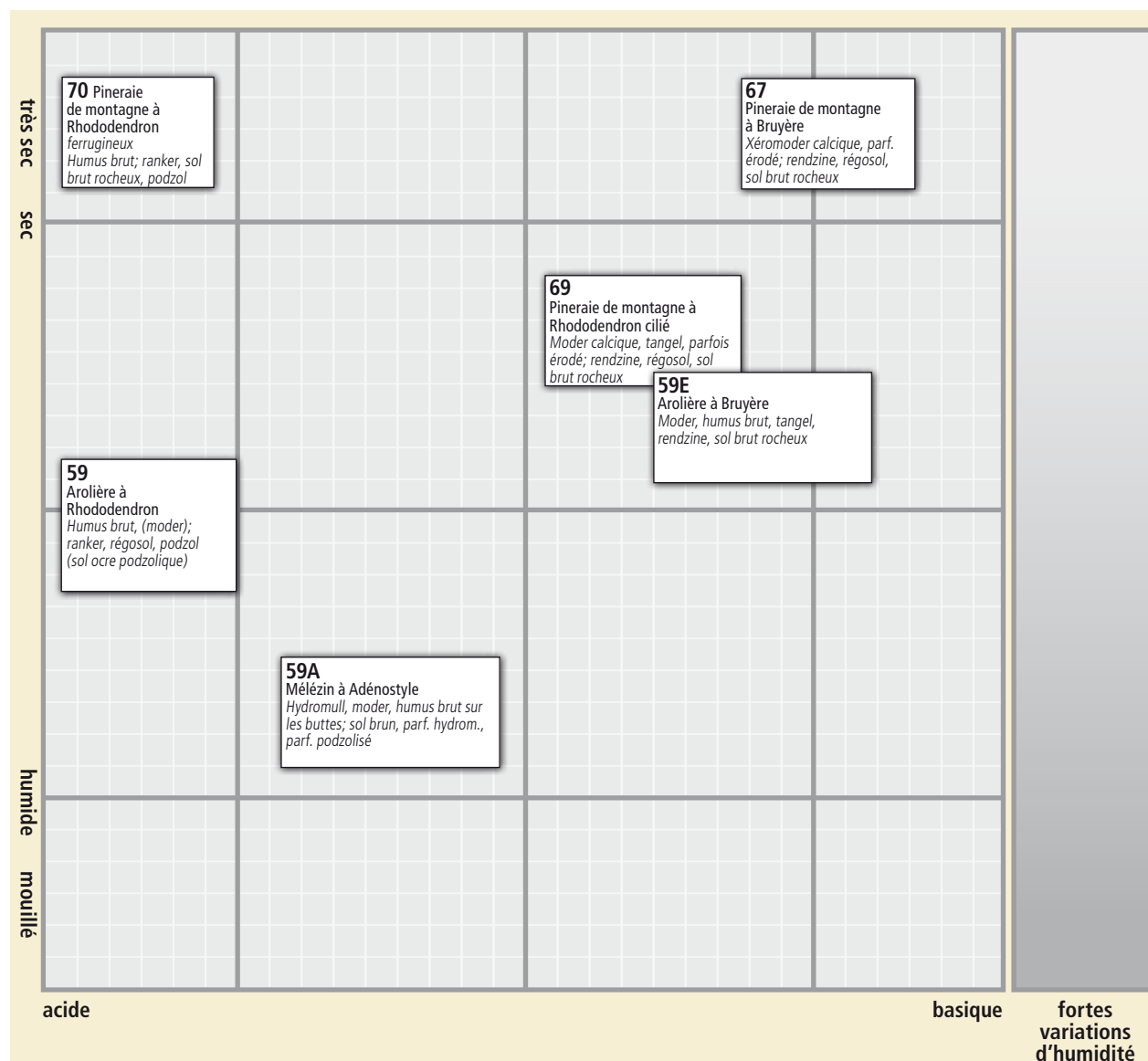


8.4 Ecorégion Alpes intermédiaires du Nord (2)

Ecogramme Alpes intermédiaires du Nord (région 2) étage subalpin supérieur



Répartition altitudinale:

Au-dessus de 1800 m d'altitude (en général au-dessus de 1900 m)

Station:

Cet étage n'est que peu représenté et a souvent été détruit par le pâturage. Mosaïque caractéristique de nombreuses microstations. Nombreux endroits où les conifères ne peuvent survivre. Climat local froid. Longue durée de l'enneigement. Tendance à former une épaisse couche organique (humus brut)

Peuplement:

Arole avec mélèze, sorbier des oiseaux et l'épicéa par endroit.

Rajeunissement:

Les opportunités de rajeunissement sont limitées dans l'espace et dans le temps. Le rajeunissement est dépendant de la chaleur.

Types de stations avec éventail d'essences particulier:

Pineraies de montagne (67, 69, 70)

Hauteur max. du peuplement:

59, 59A: 15 à 25 m; 59E: 15 à 20 m; 67, 69, 70: 4 à 15 m

Stations forestières particulières:

71

Autres types de stations:

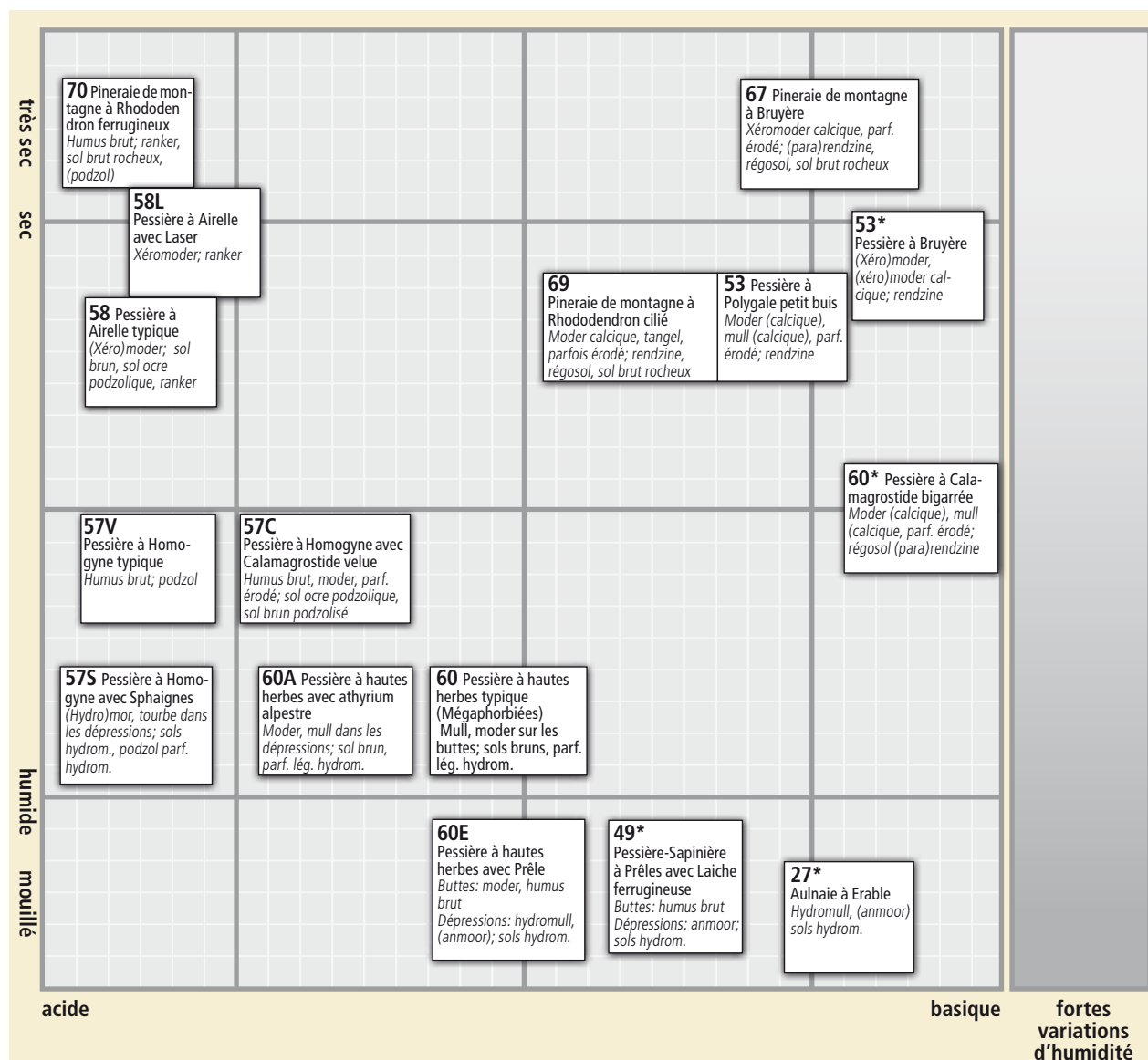
Forêt alluviale (32)

Espèces indicatrices:

Espèces pouvant croître à l'étage subalpin supérieur, mais qui font généralement défaut à l'étage subalpin:

Camarine hermaphrodite (*Empetrum nigrum* sl.)
Genévrier nain (*Juniperus communis* ssp. *nana*)
Chèvrefeuille bleu (*Lonicera caerulea*)
Primevère hérissée (*Primula hirsuta*)
Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*)
Joubarbe des montagnes (*Sempervivum montanum*)
Airelle à petites feuilles (*Vaccinium gaultherioides*)
Véronique buissonnante (*Veronica fruticans*)

Ecogramme Alpes intermédiaires du Nord (région 2) étage subalpin



Répartition altitudinale:

Env. 1500 à 2000 m d'altitude (en général 1600 à 1900 m)

Station:

Stations froides et période de végétation courte. Caractère prononcé de mosaïque comportant de nombreuses microstations. Grand nombre d'endroits où les conifères ne peuvent survivre. Tendance à former une épaisse couche organique (humus brut)

Peuplement:

Épicéa avec sorbier des oiseaux et év. mélèze. Phénotypes dominants de l'épicéa: rameaux «en brosse» et «en plaque». Tendance à former des petits collectifs. Faible concurrence entre les arbres.

Rajeunissement:

Les opportunités de rajeunissement sont limitées dans l'espace et dans le temps. Le rajeunissement est dépendant de la chaleur.

Types de stations avec éventail d'essences particulier:

Pineraies de montagne (67, 69, 70). Forêt de feuillus (27*)

Hauteur max. du peuplement:

57C, 57V, 60, 60A: 25 à 35 m; 53*, 57S, 60*: 20 à 30 m;

58: 20 à 25 m; 58L: 20 à 22 m; 53, 60E: 15 à 25 m;

27*: 15 à 20 m; 49*: 10 à 25 m; 67, 69, 70: 4 à 15 m

Stations forestières particulières:

23, 24*, 57Bl, 71

Autres types de stations:

Forêt alluviale (32)

Espèces indicatrices:

Espèces pouvant croître à l'étage subalpin, mais qui font généralement défaut à l'étage subalpin supérieur:

Mélisse penchée (*Melica nutans*)

Véronique à feuilles d'ortie (*Veronica urticifolia*)

Espèces pouvant croître à l'étage subalpin, mais qui font généralement défaut à l'étage haut-montagnard:

Achillée à grandes feuilles (*Achillea macrophylla*)

Arnica (*Arnica montana*)

Campanule barbue (*Campanula barbata*)

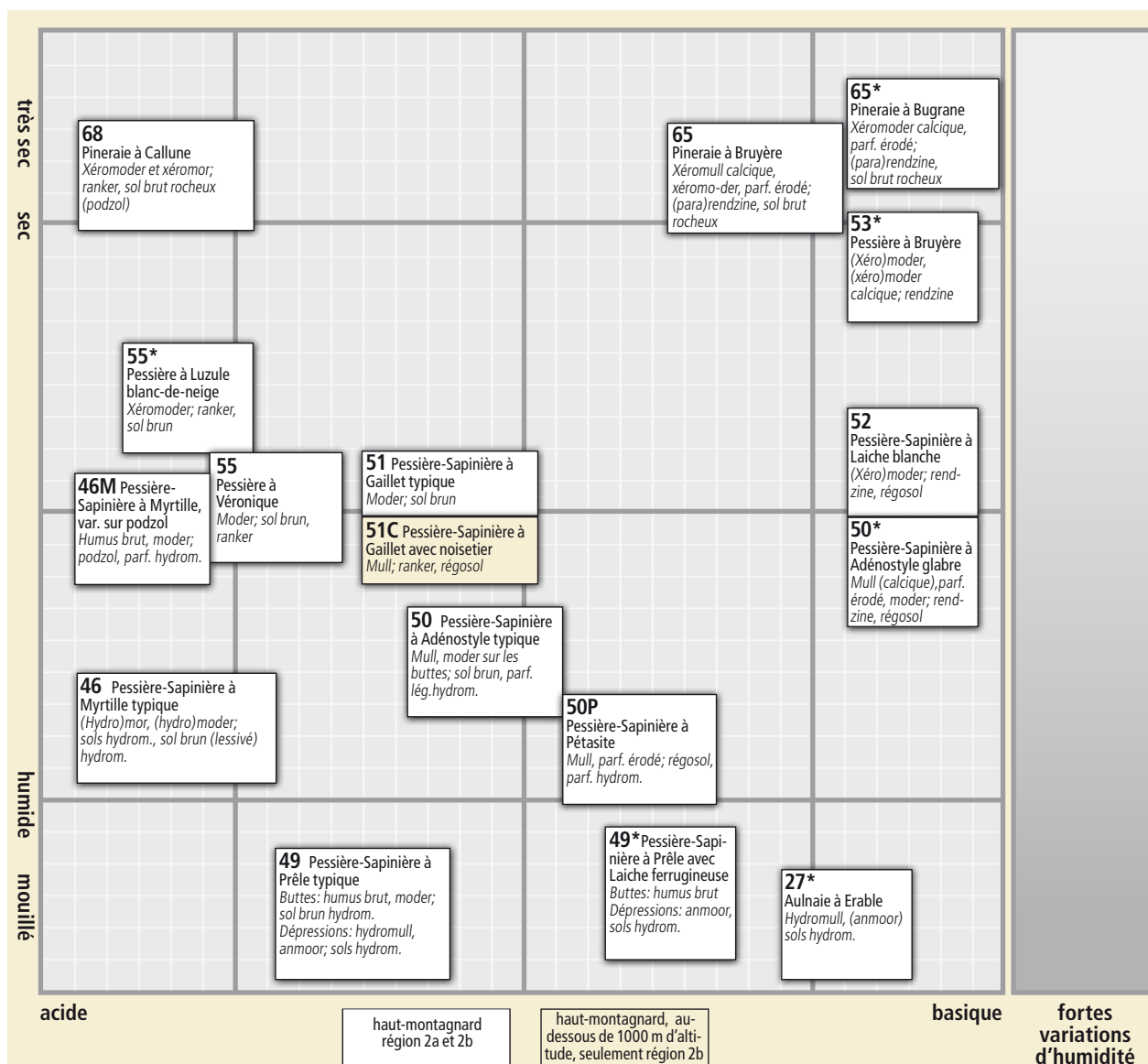
Hypne ombragée (*Hylocomium umbratum*)

Laser de Haller (*Laserpitium hallerii*)

Listère en cœur (*Listera cordata*)

Ecogramme Alpes intermédiaires du Nord (région 2) étage haut-montagnard

Aire secondaire ou aire relicte du sapin



Répartition altitudinale:

Env. 700 à 1700 m d'altitude (en général 700 à 1600 m).

Station:

Cet étage peut atteindre le fond de la vallée sur les versants nord, dans les régions où le hêtre ne peut croître (région 2b).

Peuplement:

Le sapin et l'épicéa dominant. Présence du sorbier des oiseaux et év. de l'érable sycomore. Structure souvent uniforme. Forte concurrence entre les arbres. Phéno-types dominants de l'épicéa: rameaux «en brosse» et «en peigne».

Rajeunissement:

Le rajeunissement peut s'étendre de façon continue. Rarement microstations durablement défavorables.

Types de stations avec éventail d'essences particulier:
Forêt de feuillus (27*), pineraies (65, 68)

Hauteur max. du peuplement:

50, 50P, 50*, 51, 51C: 30 à 40 m; 55: 30 à 35 m; 46, 52, 55*: 25 à 35 m; 46M: 20 à 35 m; 49, 53*: 20 à 30 m; 27*: 15 à 20 m; 49*: 10 à 25 m; 65: 10 à 20 m; 68: 10 à 18 m; 65*: 7 à 15 m

Stations forestières particulières:

23, 24*, 47H, 48, 56, 57BI, 71

Autres types de stations:

Forêt alluviale (32)

Espèces indicatrices:

Espèces pouvant croître à l'étage haut-montagnard, mais qui font généralement défaut à l'étage subalpin:

Actée en épi (*Actaea spicata*)
Anémone des bois (*Anemone nemorosa*)
Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)
Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*)
Laiche blanche (*Carex alba*)
Laiche digitée (*Carex digitata*)
Laiche des forêts (*Carex sylvatica*)
Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*)
Clématite des Alpes (*Clematis alpina*)
Muguet (*Convallaria majalis*)
Dryopteris fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*)
Epipactis pourpre noirâtre (*Epipactis atrorubens*)
Eurhynchie striée (*Eurhynchium striatum*)
Grande fétuque (*Festuca altissima*)
Gaillet odorant (*Galium odoratum*)
Gaillet à feuilles rondes (*Galium rotundifolium*)
Hippocrévide éméru (*Hippocrepis emerus*)
Orge d'Europe (*Hordelymus europaeus*)
Hypne cypres (*Hypnum cupressiforme*)
Lamier des montagnes (*Lamium galeobdolon* ssp. *montanum*)
Lis martagon (*Lilium martagon*)
Luzule blanc-de-neige (*Luzula nivea*)

Maianthemum à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*)

Mercuriale vivace (*Mercurialis perennis*)

Millet étalé (*Milium effusum*)

Parisette à quatre feuilles (*Paris quadrifolia*)

Pétasite blanc (*Petasites albus*)

Raiponce en épi (*Phyteuma spicatum*)

Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*)

Primevère élevée (*Primula elatior*)

Sanicle d'Europe (*Sanicula europaea*)

Thuidie à feuilles de tamaris (*Thuidium tamariscinum*)

Violette des forêts (*Viola reichenbachiana*)

Espèces pouvant croître à l'étage haut-montagnard, mais qui font généralement défaut à l'étage montagnard supérieur:

Aconit panaché (*Aconitum variegatum* sl.)

Athyrium alpestre (*Athyrium distentifolium*)

Calamagrostide velue (*Calamagrostis villosa*)

Lichen d'Islande (*Cetraria islandica*)

Cicerbite des Alpes (*Cicerbita alpina*)

Daphné strié (*Daphne striata*)

Luzule jaunâtre (*Luzula luzulina*)

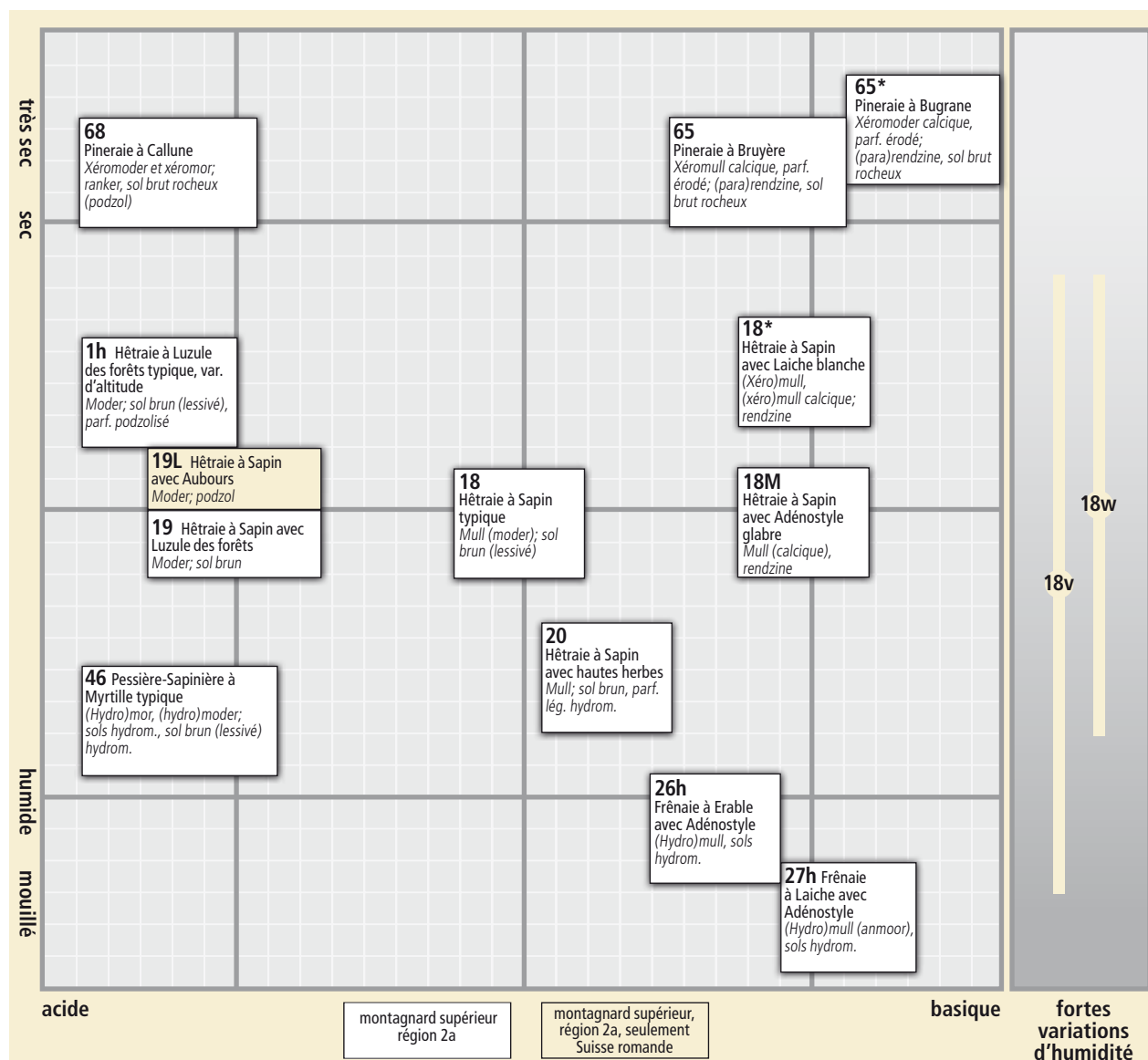
Impéatoire (*Peucedanum ostruthium*)

Plagiothécie ondulée (*Plagiothecium undulatum*)

Hypne cimier (*Ptilium crista-castrensis*)

Rhododendron cilié (*Rhododendron hirsutum*)

Ecogramme Alpes intermédiaires du Nord (région 2a) étage montagnard supérieur



Répartition altitudinale:

Sur substrat favorable aux feuillus: 1000 à 1600 m d'altitude. Sur substrat favorable aux conifères 800 à 1400 m

Station:

Sec, moyennement fertile.

Peuplement:

Le sapin et le hêtre dominant. Présence de l'épicéa et, à l'exception des stations acides, de l'érable sycomore. Le hêtre participe à la structure du peuplement dans l'étage codominant. Les conifères peuvent dépasser les feuillus de 5 à 10 m

Rajeunissement:

Le rajeunissement peut s'étendre de façon continue.

Types de stations avec éventail d'essences particulier:
Stations très sèches: pineraies (65, 68)

Hauteur max. du peuplement:

18, 18M, 20: 30 à 40 m; 19L: 30 à 35 m; 19, 46: 25 à 35 m; 26h: 25 à 30 m; 18*: 20 à 30 m; 1h, 18w, 27h: 15 à 25 m; 18v, 65: 10 à 20 m; 68: 10 à 18 m; 65*: 7 à 15 m

Stations forestières particulières:

23, 24*, 47H (seulement Suisse romande), 48, 56, 57BI, 71

Espèces indicatrices:

Espèces pouvant croître à l'étage montagnard supérieur, mais qui font généralement défaut à l'étage haut-montagnard:

Ail des ours (*Allium ursinum*)
Reine des bois (*Aruncus dioecus*)
Dentaire à sept folioles (*Cardamine heptaphylla*)
Dentaire à cinq folioles (*Cardamine pentaphylla*)
Laiche à épis pendants (*Carex pendula*)
Circée de Paris (*Circaea lutetiana*)
Prêle géante (*Equisetum telmateia*)
Reine des prés (*Filipendula ulmaria*)
Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*)
Impatiante (*Impatiens* sp.)
Aubours (*Laburnum alpinum*)
Langue de cerf (*Phyllitis scolopendrium*)
Sceau de Salomon officinal (*Polygonatum odoratum*)
Epière des forêts (*Stachys sylvatica*)

Espèces pouvant croître à l'étage montagnard supérieur, mais qui font généralement défaut à l'étage montagnard inférieur:

Adénostyle à feuilles d'alliaire (*Adenostyles alliariae*)

Adénostyle glabre (*Adenostyles glabra*)

Laiche ferrugineuse (*Carex ferruginea*)

Chérophylle hérissé (*Chaerophyllum hirsutum*)

Prêle des bois (*Equisetum sylvaticum*)

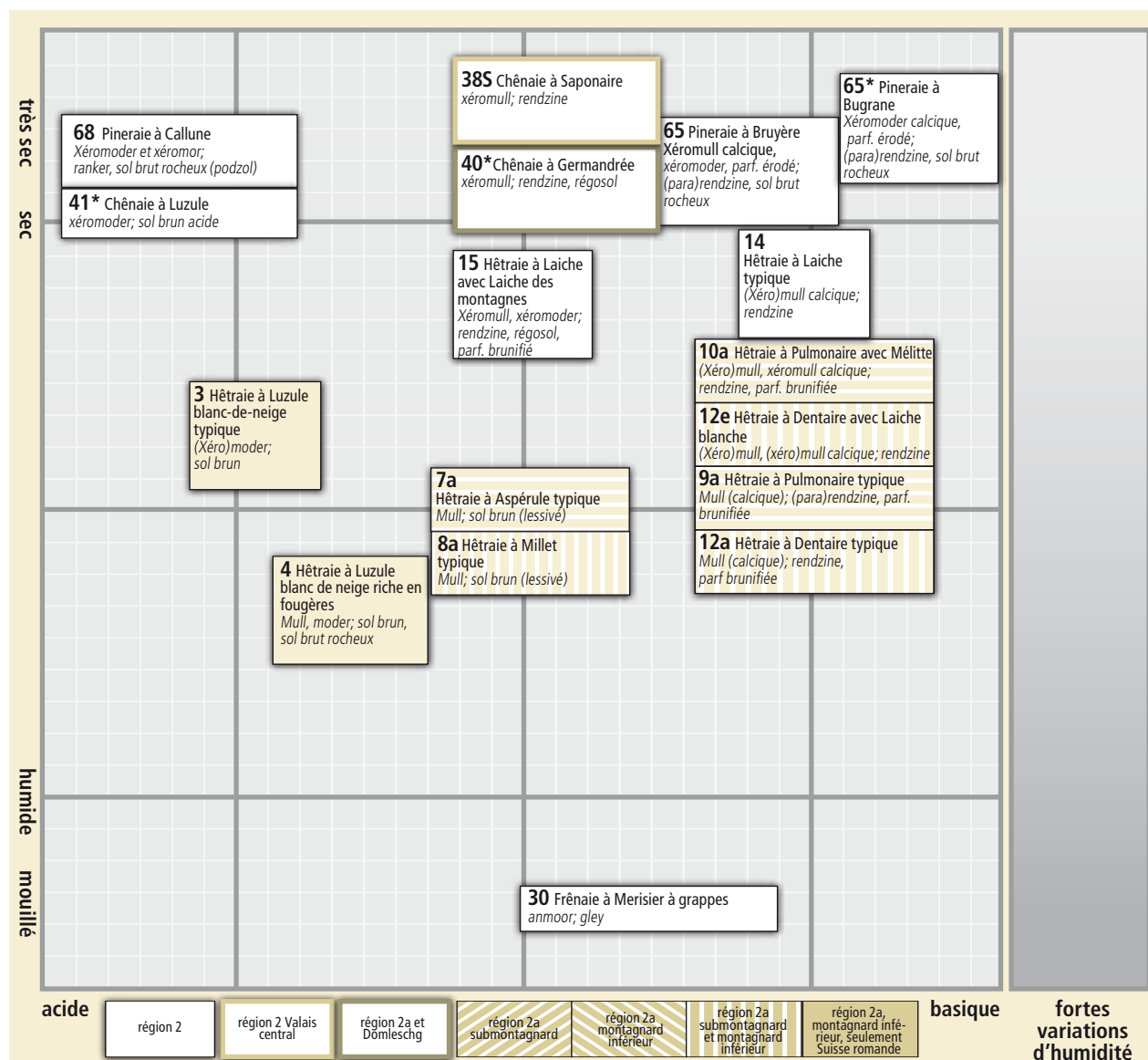
Saxifrage à feuilles rondes (*Saxifraga rotundifolia*)

Violette à deux fleurs (*Viola biflora*)

18v Hêtraie à Sapin avec Calamagrostide bigarrée et Laiche ferrugineuse
Mull (calcaïque), moder, parf. érodé; (para)rendzine

18w Hêtraie à Sapin avec Calamagrostide bigarrée
Mull (calcaïque), (moder), parf. érodé; (para)rendzine

Ecogramme Alpes intermédiaires du Nord (région 2) étages collinéen, ainsi que submontagnard et montagnard inférieur (région 2a)



Répartition altitudinale:
Env. 500 à 1200 m d'altitude.

Station:

Sec, moyennement fertile.

Peuplement:

Riches en hêtres aux étages submontagnard et montagnard inférieur de la région 2a.

Rajeunissement:

Le rajeunissement peut s'étendre de façon continue.

Types de stations avec éventail d'essences particulier:

Stations très sèches: chênaies et pineraies (38S, 40*, 41*, 65, 65*, 68).

Stations mouillées, riches en bases:

Forêts du feuillus sans le hêtre (30).

Hauteur max. du peuplement:

7a, 8a: 30 à 40 m; 12a: 30 à 35 m;

9a: 25 à 35 m; 4: 25 à 30 m; 30: 20 à 30 m; 10a: 18 à 28 m;

12e: 18 à 25 m; 3, 14, 15: 15 à 25 m; 40*, 41*: 10 à 15(20) m;

65: 10 à 20 m; 68: 10 à 18 m; 65*: 7 à 15 m, 38S: 5 à 12 m

Stations forestières particulières: 48

Espèces indicatrices:

Espèces pouvant croître à l'étage montagnard inférieur, mais qui font généralement défaut à l'étage montagnard supérieur:

Erable champêtre (*Acer campestre*)
Gouet (*Arum maculatum*)
Clématite blanche (*Clematis vitalba*)
Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
Troène vulgaire (*Ligustrum vulgare*)
Pulmonaire sombre (*Pulmonaria obscura*)
Germandrée petit chène (*Teucrium chamaedrys*)
Viorne lantane (*Viburnum lantana*)
Dompte-venin officinal (*Vincetoxicum hirundinaria*)